

A

Formule de procès verbal de cour martiale permanente

Procès verbal d'une cour martiale permanente tenue à C.I.(B) T.C. 43, CA, Sherbrooke, Qué.

le 17^e jour de mai 1945 à 1130 heures,

pour le procès de D-138889 Pte. GAGNON, Joseph Eusebe Henri
Matricule Grade Nom et prénoms

Canadian Forestry Corps, C.A., attached to C.I.(B) T.C. 43, C.A.
Unité Détachement, le cas échéant

PRÉSIDENT: Major L.J.E. BELLEAU, Quartiers-Généraux, District Militaire No. 4

PROCUREUR: Capt. J.E.R. LABELLE, Quartiers-Généraux, District Militaire No. 4
Grade Nom et prénoms Unité Détachement, le cas échéant

~~EX~~ OFFICIER DÉFENSEUR: Lieut. A. Trépanier, CIC, CA, attaché à CI(B)TC 43, CA.
Grade Nom et prénoms Unité Détachement, le cas échéant

VERDICT: La Cour déclare l'accusé, D-138889, Pte. GAGNON, J.E.H., Canadian Forestry Corps, C.A., attaché à C.I.(B) T.C. 43, C.A., coupable à l'égard du chef d'accusation.

SENTENCE: La Cour condamne l'accusé, D-138889, Pte. GAGNON, J.E.H., Canadian Forestry Corps, C.A., attaché à C.I.(B) T.C. 43, C.A., à la détention pendant un an et à une suppression de solde jusqu'à ce qu'il ait remboursé la somme de \$7.99, coût d'appréhension et retour à son unité.

Extracts entered as No. 3757/15 in the Record of Courts-Martial kept in the office of the Judge Advocate-General this 25th day of May 1945
LJEB

Signé à Sherbrooke, Qué. ce 17^e jour de mai 1945.

L.J.E. Belleau
(L.J.E. BELLEAU) Major
Président de la cour martiale permanente